

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°93-142 du 25 Juin 1993

chargeant Monsieur Bernard HOUEGNON,
Ministre du Commerce et du Tourisme
de l'intérim de Monsieur Yves YEHOUESSI,
Garde des Sceaux, Ministre de la Jus-
tice et de la Législation pour compter
du 14 Juin 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/ET du 30 Mars 1991 portant proclamation
des résultats définitifs du deuxième tour des élections prési-
dentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N°91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de
pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général
à la Présidence de la République ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 14 Juin 1993, Monsieur Bernard
HOUEGNON, Ministre du Commerce et du Tourisme est chargé de l'inté-
rim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation
pendant l'absence de Monsieur Yves YEHOUESSI.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 25 Juin 1993

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence
de la République,


Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MJL-MCT 4 Autres Minis-
tères 17 Départements 6 JORB 1.-